

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 23 MAI 2017**

Salle des comités – Maison du citoyen – 25, rue Laurier

---

- PRÉSENCES :**
- Madame Mireille Apollon, présidente et conseillère municipale  
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal
- Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen  
Monsieur Jacques Clément, membre citoyen  
Madame Maud Laverdière, membre citoyenne  
Monsieur John Willis, membre citoyen  
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen  
Madame Hélène Larouche, membre citoyenne  
Madame Valérie Mandia, membre citoyenne
- Madame Julie Martineau, personne-ressource / Culture Outaouais  
Monsieur Mathieu Boissinot, coordonnateur de projets en design urbain, Urbanisme
- ABSENCES MOTIVÉES :**
- Madame Louise Boudrias, conseillère municipale  
Monsieur Alain Roy, membre citoyen  
Mme Louise Audet, personne-ressource / MCC
- INVITÉS :**
- Monsieur André Turgeon, directeur général adjoint - Services de proximité  
Madame Carole Laguë, chef de division - Bibliothèque et lettres - SACL  
Monsieur Jacques Briand, chef de division- Animation et diffusion culturelle  
Monsieur Cristian Penca, responsable, diversité culturelle  
Madame Sonia Blouin, responsable diffusion culturelle  
Madame Sonia Bisson, agente culturelle en patrimoine  
Madame Annick Cousineau, secrétaire – Arts, culture et lettres
- 

**1. Ouverture de la séance et mot de la présidente**

Mme Apollon ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacques Clément et appuyé par Mme Valérie Mandia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 20 mars 2017**

Il est proposé par M. Pierre Lalonde et appuyé par M. Roger Blanchette que le procès-verbal de la rencontre publique du 20 mars 2017 soit adopté avec la modification suivante :

- Au point 6 – Bureau des grands événements, reformuler la phrase des lignes 6 et 7.

**3.1. Suivis**

Aucun suivi.

**4. Parole au public**

Aucun public.

**5. Présentation – Plan d'action EDC 2018-2020**

Mme Sonia Blouin nous informe que l'entente de développement culturel est une entente liée aux priorités d'actions. La première étape consistait à faire un bilan 2012-2015 en lien avec la Politique culturelle et la Politique du patrimoine. De cette analyse, plusieurs axes d'interventions transversaux ont été identifiés. C'est

donc sous cet angle que le Ministère nous a informés de sa volonté de conclure une entente triennale 2018-2020 nécessitant un engagement officiel de la Ville au début juin. Il faut noter que si la Ville laisse passer cette opportunité, aucune autre entente de développement culturel ne pourra être négociée avant le printemps 2020. Par ailleurs, si l'on accepte d'inclure les bibliothèques à l'entente, le Ministère nous accordera une subvention supplémentaire annuelle de 300 000 \$ pour le patrimoine, le numérique et les immobilisations, ce qui représente une majoration de 10 % du montant versé à la Ville pour la collection de la bibliothèque. Ainsi, la contribution de base du Ministère inclut la politique culturelle, le fonds du patrimoine culturel et la culture-éducation. Tel que mentionné, à cela s'ajoutera une subvention supplémentaire si la Ville accepte d'ajouter les bibliothèques à son entente. Mme Blouin ajoute que plusieurs projets de nature diversifiée se retrouvent dans l'entente et qu'il s'agit au final d'un financement de 8 619 447 \$. Elle mentionne que l'entente ne peut pas être changée à cette étape-ci et qu'une recommandation favorable de la CALP est nécessaire afin que l'entente puisse être adoptée au conseil municipal du 13 juin prochain.

Quelques membres posent leurs questions à Mme Blouin à la suite de la présentation. On demande à ce que les sous-totaux soient ajoutés sous chaque section du document de ventilation afin que ces derniers correspondent avec les chiffres de la présentation.

Il est proposé par Mme Hélène Larouche et appuyé par M. Jacques Clément qu'il soit résolu :

- Que la Commission recommande au conseil municipal d'adopter le plan d'action EDC 2018-2020.

Adopté à l'unanimité

## **6. Présentation – Inventaire mobilier – Présentation de la démarche du consultant**

Mme Sonia Bisson nous informe qu'elle nous présentera la démarche et le bilan de la situation de l'inventaire mobilier en patrimoine. Elle mentionne que M. Claude Bergeron de la firme Bergeron-Gagnon ne pouvait être présent ce soir en raison du court délai dans lequel la rencontre a été organisée. Elle précise que l'inventaire mobilier en patrimoine est un objectif précis de la Politique en patrimoine qui a été financée par la Politique culturelle 2013-2015. Ainsi, trois types de biens se retrouvent dans cet inventaire, soit : les biens archéologiques, les biens patrimoniaux documentaires et les biens mobiliers. L'objectif était d'avoir 1 500 fiches à la fin de l'opération. De ce fait, divers lieux en lien avec différents aspects de la vie, tels que les musées, les lieux de culte, etc., ont été visés par l'inventaire mobilier en patrimoine. Cette opération nous a permis de savoir quelle était notre richesse patrimoniale au niveau des biens mobiliers à Gatineau. Au total, 1 439 fiches ont été créées, dont 50 % des biens mobiliers ou patrimoine documentaire ont une valeur forte, et 50 % des biens archéologiques ont une valeur supérieure. Mme Bisson nous présente quelques exemples de fiches sommaires qui ont été créées. Elle mentionne qu'il s'agit d'un outil majeur pour le développement, la mise en valeur et la préservation du patrimoine mobilier. Elle conclut sa présentation en nous informant que la prochaine étape consiste à faire l'inventaire et le rapport synthèse ainsi qu'à rédiger un document pour le grand public.

Les membres accueillent favorablement le projet et posent leurs questions à Mme Bisson à la suite de la présentation.

## **7. Présentation – Proposition d'entente en diversité auprès du MIDI**

M. Cristian Penca nous présente un bref historique des ententes précédentes entre la Ville de Gatineau et le MIDI. Il fait un rappel des objectifs visés par la Politique culturelle et nous présente le bilan des projets réalisés en lien avec l'entente transitoire de 15 mois. M. Penca nous informe des nouvelles orientations gouvernementales pour un Québec plus uni. Il nous présente les trois axes majeurs du nouveau plan d'action 2017-2019 qui sont l'attraction, l'intégration et la concertation. Il nous informe que quelques initiatives ont été répertoriées, mais pour l'instant, nous sommes toujours en négociation avec le Ministère à ce sujet. Il mentionne qu'à la suite de la résolution de la Ville de Gatineau, il nous sera possible de négocier chacune des mesures.

Les membres posent leurs questions à M. Penca à la suite de la présentation.

Il est proposé par M. Roger Blanchette et appuyé par M. Pierre Lalonde qu'il soit résolu :

- Que la Commission recommande au conseil municipal d'adopter l'entente en diversité auprès du MIDI.

Adopté à l'unanimité

## **8. Information – Recrutement au Service des arts, de la culture et des lettres**

M. Turgeon nous informe que le processus est en cours pour le remplacement du poste de directeur au SACL. Il mentionne que les entrevues ont débuté malgré les mesures d'urgence en place. À la suite des entrevues, des recommandations seront émises quant aux candidats qui devront passer les examens à l'externe pour le poste. Il ajoute qu'à cette étape-ci, il est difficile de dire combien de temps prendra ce processus.

M. Turgeon nous informe qu'il s'agit de la dernière Commission des arts de M. Jacques Briand puisque ce dernier quittera le Service des arts pour relever de nouveaux défis à titre de responsable des loisirs au Centre de services de Buckingham. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

#### **9. Information – Dossiers urbanisme**

M. Mathieu Boissinot nous informe qu'une séance porte ouverte au public devrait avoir lieu sous peu en lien avec le quartier du musée. Cette séance visera à montrer les enjeux et l'intérêt patrimonial du secteur. Une annonce formelle à ce sujet devrait être émise sous peu. M. Boissinot nous informe également que le concours d'architecture en lien avec la bibliothèque du Plateau a été lancé. De plus, il mentionne que les travaux de conception et de réaménagement du boulevard Saint-Joseph et de la rue Notre-Dame sont à venir.

#### **10. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 18 septembre 2017 à 18 h 30 à la Maison du citoyen/Bibliothèque.

#### **11. Clôture de la séance publique**

Il est proposé par M. Cédric Tessier et appuyé par M. Roger Blanchette que la séance publique soit levée à 20 h 30.

#### **Rédaction du procès-verbal**

---

Annick Cousineau  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

#### **Présidence de la Commission**

---

Mireille Apollon  
Présidente